

SO Coopération  
4 rue Poquelin Molière  
33000 Bordeaux  
SIRET : 818 415 044 000 28

## Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de SO Coopération du 1<sup>er</sup> juillet 2022

Les membres de SO Coopération se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 1<sup>er</sup> juillet 2022 à 16h, à Cap Sciences Bordeaux et en visio-conférence.

La séance est présidée par Anick LAPART, Présidente de SO Coopération.

Le nombre adhérents (tous collège confondu) convoqué pour l'assemblée générale ordinaire est de 120.

Les adhérents de SO Coopération à l'ouverture de l'AG se répartissent ainsi :

### **Collège associations : 41**

Étaient présents : Amitié Burkinabé Po Dissay (Patrick JOUBERT) ; Amitié France Madagascar (Chantal MARMION) ; AQAFI (Michel FERILLOT) ; Comité de jumelage Bon Rencontre (Karl BELMONT) ; Comité de jumelage et d'Amitié Ville de Pessac (Maryse CANTON) ; Des Briques pour l'Avenir (Anne-Marie TREMOLET) ; Europe Solid'air (Catherine BAYLOU) ; Haïti en vie (Karl BELMONT) ; Le refuge d'Otily (Pauline NGO NWAHAL) ; Teranga et Terre crue (Monique BAPPEL) ; Terre et Océan (Eric VEYSSY) ; Électriciens Sans Frontières (Christine FERRY) ; Initiative Développement (Christian CABRIT) ; RADSI (Alain PALU) ; Sages-Femmes Sans Frontières (Delphine WOLFF) ; Comité des Jumelages Angoulême Villes Étrangères (Agnès DAUGREILH) ; Maison de Projets Aide à la Spiruline (Michel QUIRAS) ; Avenir en héritage (Jean-Christophe PAUGET) ; AFDI de la Vienne (Paul MICHENOT) ; Terre d'échanges (Marie ROLAND) ;

Avait donné procuration : 2A2D Actions d'Autopromotion de Développement Durable (Namka CLEMENT) ; CCFD-Terres Solidaire Deux Sèvres (Paul MICHENOT) ; Togo-Deux-Sèvres (Viviane UGOLINI) ; Zaama Faso (Marie GADEAU) ; Maison des Droits de l'Homme du Limousin (Christophe NOUHAUD) ; Les trois Mères Zeba Doho Bahi (Clarisse ROSE) ; Fonds Solidarité Santé Navale (Jean-Claude CUISINER-RAYNAL) ; Fanatenane (Gerard BOUFFET) ; Comité de Jumelage et d'amitié internationale de Chauvigny (Monique GARNIER) ; Comité Amérique Latine Amitiés Franco-Chilienne (Marie-Henriette PADELLEC) ; Collectif Actions Solidaires (Marie-Laure PERNOT) ; AVHEC Eau Vive (Renée CORBERAND) ; CAJCA (Christine NOUZILLE) ; Amitié Mirebalais Bassemyam (Jacques BONNIN) ; ASAM Aquitaine (Anne-Marie BOUCHON) Association de Jumelage Prahecq-Glei (Viviane UGOLINI) ; Adichats (Laurent MADAUNE) Afrique amitié (Marie-France ALDASORO) ; AMADEA 16 (Marie-Thérèse MIREMONT) ; AMADEA 33 (Françoise BAREILLE) ; AMADEA 47 (Hélène PERAIRE)

### **Collège collectivités territoriales : 10**

Étaient présents : Ville de Bordeaux (Maxime GHESQUIÈRE) ; Ville de Châtelleraut (Arthur BERTHET) ; Communauté d'Agglomération de La Rochelle (Rodrigo CASTILLO) ; Département de la Charente-Maritime (Christophe CABRI) ; Conseil départemental de la Dordogne (Valérie COUSTILLAS) ; Limoges Métropole (Monique BOULESTIN) ; Conseil Départemental de la Gironde (Helen ROCHERY) ; Mairie de Rilhac-Rancon (Nadine BURGAUD)

Avait donné procuration : Grand Angoulême (Gérard DESAPHY) ; Grand Poitiers (Zoé LORIOUX-CHEVALIER)

### **Collège universités et organismes de formation : 3**

Étaient présents : IFAID (Ghislain BREGEOT) ; Excelia Group (Sophie PAUGET) ; RAFID (Daniel POUYLLAU)

### **Collège acteurs économiques : 5**

Étaient présents : Agence COM 2 (Anick LAPART) ; RMDA (Claire NEUSCHWANDER) ; SOLTENA (Pierre-Yves RIOUAL) ; VALOREM (Laura PELAY) ; WATT FOR CHANGE (Léa TORRES)

### **Collège autres acteurs : 2**

Était présent : FRMFR Nouvelle-Aquitaine (Stéphane TALAVET)

Avait donné procuration : Fédération des MFR de Charente (Michel VAUCELLE)

### **Membres de droit : 1**

Était présent : Conseil régional de la Nouvelle-Aquitaine (Alexandra NAUD)

***Le nombre de votants est de 61 membres sur les 120 membres de SO Coopération. Le quorum est donc atteint.***

**Le conseil d'administration est appelé à délibérer sur l'ordre du jour indiqué ci-après :**

1. Approbation du procès-verbal de l'AG du 17 mai 2021
2. Validation du Rapport d'activité 2021
3. Validation du Rapport budgétaire 2021
4. Validation du Budget prévisionnel 2022
5. Questions diverses

### **Introduction :**

Remerciements de la Présidente aux présents tant en présentiel que par visio-conférence. Cette réunion est l'occasion de faire une rétrospective de l'année 2021, 2<sup>ème</sup> année de pandémie, année d'adaptation nécessaire pour SO Coopération, au cours de laquelle nous avons été tenus de repenser nos activités au fur et à mesure que les attentes, pratiques et formes d'actions à l'international évoluaient... et continuent d'évoluer.

Il n'est cependant pas question de changer radicalement la nature de nos activités qui sont la mise en réseau, la coordination, l'appui et l'accompagnement aux initiatives. Notre Réseau reste et doit rester un espace ouvert et essentiel de rencontres, d'information, d'appui aux acteurs engagés de Nouvelle-Aquitaine.

Mais nous devons évoluer dans nos pratiques car comment faire de l'International dans et avec un monde qui se renferme, se recroqueville en ces temps de pandémie, crise sanitaire, économique, environnementale, économique, climatique...

Depuis 2 ans maintenant, un constat s'impose, les ressorts classiques de nos argumentaires en faveur de l'international ne sont plus adaptés. Et pourtant notre rapport au monde demeure essentiel, avec une prise de conscience de son extrême fragilité et de son inéluctable globalité et nous sommes en même temps pris dans un mouvement qui nous pousse à penser une interconnexion des territoires, des acteurs, des enjeux partagés.

Depuis un an et demi, notre nouvelle gouvernance a engagé une réflexion globale sur l'évolution de notre Réseau :

- L'élargissement géographique (Ukraine), élargissement sociologique : faire du lien partenarial avec d'autres réseaux thématiques (Jeunesse, Environnement, égalité homme-femme, Culture, ESS)

- Le renouvellement de nos pratiques avec de nouveaux outils, des activités hybrides, des formats d'animation modifiés, pour mieux prendre en considération et mieux répondre aux attentes des acteurs. La création de notre Observatoire, qui s'est progressivement mis en place en 2021, nous permettra de capter les évolutions et d'alimenter nos réflexions avec des statistiques et de la donnée.
- L'enracinement :  
2021 a été l'occasion de nous questionner sur notre rapport aux territoires. Désormais, notre Réseau prend 2 angles spécifiques pour renforcer sa dynamique territoriale : les bassins de vie, avec des initiatives croisées, multi-acteurs et complémentaires sur un même territoire et la subsidiarité des missions de notre Réseau : nous portons ces missions en partenariat fort avec des acteurs locaux : la formation par exemple.
- L'investissement : la difficulté majeure de l'année 2021 aura été d'assurer la continuité dans les bouleversements qui s'opèrent : continuité du service aux acteurs, adaptations de nos pratiques tout en rassurant nos bailleurs sur la validité des engagements pris. Pour autant nous devons poursuivre notre investissement en y affectant du temps RH et de nouvelles ressources pédagogiques.

Disons-le clairement, il n'y a pas d'évolution, de changement sans prise de risques. Il en faut toujours quelques-uns pour poser des hypothèses de travail différentes d'entreprendre autrement, pour ne pas subir et ne pas être dépassé par les événements. So Coopération évolue et ces risques doivent être mesurés, partagés, évoqués ensemble. C'est certainement le thème principal de notre rencontre de ce jour.

## 1. Résolution n° 1 : Approbation du procès-verbal de l'AG du 17 mai 2021

Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 17 mai 2021

*Résolution n°1 : aucune objection*

## 2. Résolution n°2 : Validation du Rapport d'activité 2021

Le rapport d'activité est présenté, il est d'ailleurs possible de le retrouver aisément sur le [site internet](#) :

Présentation est faite à l'assemblée avec plusieurs focus :

L'Observatoire : Il a pour objectif de référencer les acteurs de solidarité et coopération internationales sur notre Région. Il permet bien entendu de collecter de l'information, de produire des données et valoriser les initiatives.

Les outils de l'Observatoire sont le site internet de [SO Coopération](#) (avec l'annuaire des acteurs et le panorama des projets), le CRM qui est une base de données permettant de référencer les structures et nos interactions avec elles.

Nous vous invitons, pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, à créer votre espace membre sur le site. Par cette démarche, vous rendrez ainsi visible votre activité, pourrez publier des annonces, des événements, et vous pourrez aussi contacter des structures, et des partenaires potentiels qui ont des besoins et projets complémentaires aux vôtres.

L'objectif de cet Observatoire est aussi d'offrir aux structures la possibilité de mutualiser les moyens.

L'étude AMSASI (Analyse des Modèles Sociaux des Associations de Solidarité Internationale) effectuée en 2021 nous a permis d'identifier des typologies de structures dans la perspective de mieux saisir leurs évolutions, et donc de mieux répondre à leurs besoins.

Les accompagnements et formations :

L'une des missions principales d'un RRMA est d'accompagner les porteurs de projet dans une démarche qualitative, et de leur permettre d'engager leurs projets vers un changement d'échelle

Les accompagnements et formations proposés par SO Coopération sont structurés pour permettre aux porteurs de projets d'évoluer dans leurs pratiques des formations, de trouver dans nos sessions du conseil et également de l'appui méthodologique. En 2021, 37 structures ont été accompagnées, avec 62 rendez-vous réalisés.

*Résolution n°2 : aucune objection*

### 3. Validation du Rapport budgétaire 2021

Le bilan budgétaire est présenté par le trésorier. Dans un premier temps nous constatons que les charges sont plus importantes que les produits, il y a donc un déficit. Il s'explique essentiellement par deux raisons :

Tout d'abord, des charges importantes liées aux projets RECITAL qui n'ont pas pu être enregistrées sur l'exercice budgétaire 2020, créant un déséquilibre.

Ensuite, la masse salariale a augmenté de façon significative. C'est effectivement le plus gros poste de dépenses, puisque l'on investit du temps RH dans la mise en place de projets.

Notre gouvernance fait le choix de faire évoluer constamment notre RRMA dans ses pratiques professionnelles : il est essentiel d'investir dans des projets novateurs, de mener (souvent en mode précurseur) des études préalables qui ne sont financées que partiellement, mais qui débouchent l'année suivante sur un AAP, un financement pour un projet majeur ou novateur (RECITAL en est l'exemple-type).

Certains peuvent considérer que l'on prend un pari, et il est vrai que ce risque doit être sans cesse mesuré.

Mais ces études nous permettent d'analyser l'évolution de nos métiers, de mieux nous adapter à la transformation majeure de la solidarité et de la coopération internationales, et d'apporter des réponses adaptées dans nos missions d'accompagnement et de mise en réseau.

Le travail mené à SO Coopération est reconnu pour sa qualité tant au niveau régional que national mais nous devons encore nous améliorer, notamment dans nos relations avec les financeurs pour que les subventions intègrent la part financière réelle du temps de travail effectué et que ces subventions soient en adéquation au temps de travail demandé.

Nous constatons cette situation de trésorerie « en dents de scie », une année SO Coopération est excédentaire et l'année suivante déficitaire, d'où la nécessité de sensibiliser davantage nos partenaires financiers à l'avantage d'engagements pluriannuels.

Pour 2022 des mesures ont déjà été prises :

La première mesure concerne les ressources humaines, il n'est pas envisagé d'ouvrir de nouveau poste, de ne pas renouveler au moins un CDD. La seconde mesure concerne la comptabilité, il a été décidé de l'internaliser afin de mettre en place une comptabilité analytique.

Une lecture comptable plus approfondie pourra ainsi être faite sur chaque projet et nous mesurerons mieux, à tout moment de l'année, à quelle hauteur et par qui chacune de nos activités est financée.

A la suite de la présentation du Rapport Budgétaire, Madame DUMAS, Commissaire aux Comptes nous présente son analyse sur les comptes. Les comptes sont réguliers et sincères Ils reflètent bien

la réalité des flux, sont bien retranscrits sur l'année 2021 et l'ensemble des fonds sont utilisés selon leur objet.

*Résolution n°3 : aucune objection*

#### **4. Validation du Budget prévisionnel 2022**

Quasiment toutes les subventions ont déjà été obtenues pour 2022.

Par ailleurs, plusieurs nouveaux projets vont être mis en œuvre en 2022, dont le projet INSPIRE. Associés à une restructuration et diminution des charges, ils doivent permettre une amélioration de notre situation financière, pour ne plus être en situation déficitaire à court terme.

*Résolution n°4 : aucune objection*

#### **5. Questions diverses**

Aucune question

*Résolution n°5 : ne fait pas l'objet d'un vote*

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente remercie l'assemblée pour leur implication active et lève la séance à 18h00.

Anick LAPART, Présidente de SO Coopération

*Anick LAPART*

Anick LAPART (Oct 19, 2022 12:08 GMT+2)

Pierre-Yves RIOUAL, Secrétaire de SO Coopération

*Pierre-Yves RIOUAL*











# PV AG 1er juillet 2022

Final Audit Report

2022-10-19

Created:	2022-10-17
By:	Franck Fortuné (e.brandicourt@socooperation.org)
Status:	Signed
Transaction ID:	CBJCHBCAABAASbm7ofPViM3p6Ab-u01JQD0e7HCMjbtI

## "PV AG 1er juillet 2022" History

-  Document created by Franck Fortuné (e.brandicourt@socooperation.org)  
2022-10-17 - 3:56:36 PM GMT- IP address: 86.239.14.146
-  Document emailed to anick.lapart@gmail.com for signature  
2022-10-17 - 3:57:35 PM GMT
-  Email viewed by anick.lapart@gmail.com  
2022-10-17 - 4:23:36 PM GMT- IP address: 172.226.28.25
-  Signer anick.lapart@gmail.com entered name at signing as Anick LAPART  
2022-10-19 - 10:08:32 AM GMT- IP address: 217.128.247.144
-  Document e-signed by Anick LAPART (anick.lapart@gmail.com)  
Signature Date: 2022-10-19 - 10:08:34 AM GMT - Time Source: server- IP address: 217.128.247.144
-  Document emailed to py.rioual@soltena.fr for signature  
2022-10-19 - 10:08:36 AM GMT
-  Email viewed by py.rioual@soltena.fr  
2022-10-19 - 2:28:49 PM GMT- IP address: 82.127.47.59
-  Signer py.rioual@soltena.fr entered name at signing as Pierre-Yves Rioual  
2022-10-19 - 2:29:29 PM GMT- IP address: 82.127.47.59
-  Document e-signed by Pierre-Yves Rioual (py.rioual@soltena.fr)  
Signature Date: 2022-10-19 - 2:29:31 PM GMT - Time Source: server- IP address: 82.127.47.59
-  Agreement completed.  
2022-10-19 - 2:29:31 PM GMT